



SECRETARIAT GÉNÉRAL

DECISION

*Contrat de location et de maintenance  
conclu avec la société KOESIO Aquitaine*

HT/EL  
DSG N° 23.220

Le Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n° 20.1480 en date du 21 juillet 2020, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de signer un contrat de location longue durée et de maintenance pour équiper le service paie d'une imprimante multifonctions modèle BP70C45, pour un montant trimestriel de 1370.00 € HT, pour une location d'une durée de 22 trimestres.

Fait à Royan, le 28 mars 2023



Pour le Maire,  
Et par délégation,  
Le Premier Adjoint,

Didier SIMONNET

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 28 mars 2023

N° de contrat : ..... Nom du Commercial : ..... CONTRAT DE LOCATION ET MAINTENANCE (V4.3)

**CONTACT LOCATAIRE**

Nom du responsable utilisateur : .....

Fonction : .....

Email : .....

Facture par voie électronique :  Oui  Non

Email pour réception facture : .....

**LOCATAIRE**

Dénomination / raison sociale : Maui Royan N° SIREN : 211 703 061

Effectifs salariés ≤ 5 :  Oui  Non

RUE : Avenue de Fontaine

VILLE : Royan

CP : 17800

Tél : 05 46 39 56 56

Email : .....

**DESIGNATION DU MATERIEL**

**LIU DE LIVRAISON**

**MEUF OU REC.**

**IMPRESSIONS NOIRES**

**IMPRESSIONS COULEUR**

**PAGES SCANNEES**

BP 70C 65 (Rayon garde gante)	Servie Paye	N	14288	0,004	12990	0,04	
----------------------------------	-------------	---	-------	-------	-------	------	--

ITAIRES ET OBSERVATIONS :

*Le contrat prend en charge les murs, Placo, Placo, Placo d'acier et de plâtre.*

*avant de début le cours par ce sens.*

**ENGAGEMENT SPECIFIQUE DE REPRISE**

Engagement spécifique de reprise :

Le Loueur prend en charge une indemnité de réalisation à concurrence de ..... € HT payable sur présentation de la facture client.

Le Loueur s'engage à valoir par anticipation (en €) comment(s) de location de ..... € HT (matériaux) N° CNS 930 68

Le locataire démissionne dans les 10 jours de prendre en charge les frais de volés par aménagement. Les loyers du présent contrat ont été fixés et convenus en conséquence.

**OPTION**

**Domage matériel** (article 3-2 des conditions générales) : Le Locataire sollicite la bonification de la couverture pour ce dommage par l'établissement assureur en cas de cession du Contrat formalisée par la signature par ce dernier, dont il fournira l'original, sous 15 jours ouvrés.

En cas de cession du Contrat, le locataire sollicite la bonification de la couverture dommage dont il reconnaît avoir reçu un récépissé et celle qui propose par l'établissement assureur.

**CONDITION DE LA LOCATION**

Durée : ..... Trimestres

FACTURATION (TRIMESTRIELLE) :  Echu  Prépaiement

Coût trimestriel de la formule choisie : ..... € HT

FAS : ..... € HT

FASS : ..... € HT

Service plus : ..... € HT

Forfait numérisation (pages scannées) : ..... € HT

LOYER TRIMESTRIEL MINIMUM H.T. : 1370 € HT

**FORMULE**

**INTEGRAL** : Le service integral prévoit un engagement global sur l'ensemble des équipements

Quantité trimestrielle maximum : 1370

(sauf affiner ou rajouter ci-dessus pour la répartition de vos équipements)

Quantité minimum : ..... € HT

Quantité maximum : ..... € HT

**AUTRES ELEMENTS COMMANDES**

Forfait de livraison : ..... € HT

Frais d'installation et/ou connexion : ..... € HT

Expédition : ..... € HT

Convention de formation :  Oui  Non

Autres : ..... € HT

TOTAL H.T. FACTURE : ..... € HT

**ETABLISSEMENT CESSIONNAIRE**

en cas de cession de contrat

**SIGNATURE ET CACHET DU LOCATAIRE**

Mme M. A. ROSAN le 20/03/2023

Fonction : .....

**SIGNATURE ET CACHET DU LOUEUR**

Rayan le 20/03/23

**Koesio Aquitaine**

51 rue Nicolas Appert - 21 Nord - 17780 LIMOISE

Tél. 05 55 70 79 40 - contact.aquitaine@koesio.com

SAS au capital de 1 200 000 euros - TVA FR 54 309 25 11

SIRET 4989 232 014 0028 - NAF 4862

Didier SIMONNET